



**TRAM'** BOBIGNY  
VAL DE FONTENAY

**FLASH INFO**

8 juin 2020

## Modification de circulation dans votre quartier du lundi 8 juin 2020 au lundi 14 septembre 2020

Avec le réaménagement de six stations existantes, la création de 15 nouvelles stations et de 7,7 kilomètres de tracé, le T1 promet à terme de nombreuses améliorations pour le quotidien des habitants de Bobigny, Noisy-le-Sec, Romainville, Montreuil, Rosny-sous-Bois et Fontenay-sous-Bois.

**A partir du 8 juin 2020, va se dérouler une nouvelle phase de démolition des ouvrages de l'ancienne autoroute A186 au-dessus de la rue du docteur Calmette et de la rue de Romainville.**

→ **Le chantier du futur tramway près de chez vous**

### La transformation de l'A186

Les travaux de terrassement de l'A186 ont commencé depuis juin 2019 et s'étendront jusqu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2021. Ils prévoient de démolir l'autoroute pour y créer une avenue paysagère accueillant à terme le futur tramway T1.

Depuis le 21 octobre 2019, le Département de la Seine-Saint-Denis co-maitre d'ouvrage du prolongement du T1, a procédé à la démolition de plusieurs ouvrages, dont les premiers viaducs rues de Romainville et du Docteur Calmette entre novembre et décembre 2020.

**La démolition des viaducs se poursuit maintenant par celles des derniers ponts franchissant les rues de Romainville et du Docteur Calmette.**

**Ces travaux se dérouleront entre le 8 juin et le 14 septembre 2020.**

→ **Tout au long du projet, des flashs infos vous annonceront les travaux à venir dans votre quartier**

### Les modifications de la circulation pendant cette période (plan au verso)

- Le tronçon de la **rue du Docteur Calmette** à Romainville sous le viaduc de l'A186 sera entièrement interdit à la circulation et aux piétons. **Une déviation sera assurée par les rues du Général Gallieni dont le sens sera inversé et de la Libre Pensée.**
- **La rue de Romainville sera déviée sur une nouvelle voie provisoire créée entre la rue des Hanots et la rue Maurice Woljung.** Un cheminement piéton sera également créé. Le double sens cycliste y sera autorisé.
- **La rue des Ormes sera mise en impasse entre le 8 et le 25 juin.** La vitesse y sera limitée à 10km/h.

Nous vous assurons Madame, Monsieur, de notre volonté de réduire au maximum les perturbations sur la vie de votre quartier et vous remercions de votre compréhension.

L'équipe projet T1

Pour tout savoir sur le projet et nous contacter  
[t1bobigny-valdefontenay.fr](http://t1bobigny-valdefontenay.fr)



la ligne qui change tout

